

Cet aide-mémoire rassemble des tâches importantes pour le règlement d'une succession. Notre équipe se tient à votre disposition pour vous guider dans vos démarches.

T 514 788-6485 | **Sans frais** 1 800 291-0337
Lundi au jeudi, de 8 h à 20 h | Vendredi de 8 h à 17 h

Démarches préliminaires

Obtention des documents essentiels

- Preuve de décès
- Testament et/ou contrat de mariage

Analyse des documents

- Dispositions testamentaires
- Déclaration d'hérédité
(en absence de testament)

Formalités légales

- Inscription de la désignation du liquidateur
(vérification au RDPRM)
- Validation du testament (si non notarié)

Collecte des informations et pièces

- Certificat de naissance, jugements
(divorce, séparation), actes de donation,
renonciations au patrimoine familial
- Inventaire des coffrets de sûreté

Démarches à court terme

Gestion administrative

- Analyse détaillée des documents collectés
- Ouverture d'un compte bancaire dédié
- Publication des avis requis

Sécurisation des biens et des actifs

- Protection des biens matériels
et mise en lieu sûr des objets de valeur
- Vérification des assurances
(vie, biens mobiliers et immobiliers)

Communication avec les parties concernées

- Avis aux créanciers et organismes (banques,
assurances, employeurs, régimes de retraite)
- Notifications aux agences de crédit
(Équifax, Trans-Union)

Résiliation des services

- Bail, services publics, abonnements, permis,
comptes sur les réseaux sociaux

Identification du patrimoine

- Inventaire préliminaire des actifs
- Confirmation du régime matrimonial
et du patrimoine familial

Communication aux légataires

- Explication des dispositions testamentaires
et étapes à venir

Démarches à moyen terme

Gestion des actifs

- Rapatriement et gestion intérimaire des biens
- Perception des revenus (loyers, intérêts)
- Réclamations des rentes et assurances sans bénéficiaires désignés

Analyse financière

- Portefeuille et liquidités
- Évaluation des biens meubles et immeubles
- Analyse des actifs, passifs et des impacts fiscaux

Administration de la succession

- Gestion des dettes urgentes
- Poursuite d'activités de sociétés, le cas échéant
- Communication continue avec les légataires et intermédiaires

Autorisation légale

- Demande du certificat autorisant la distribution partielle des biens

Démarches à long terme

Clôture de la succession

- Partage du patrimoine familial et régime matrimonial
- Transmission des biens (vente ou transfert)
- Mise à jour comptable et clôture de l'inventaire successoral

Aspects fiscaux

- Production des déclarations de revenus (T1, TP1, T3, TP646)
- Paiement des impôts et réception des avis de cotisation
- Remise des feuillets fiscaux aux légataires

Distribution des biens

- Préparation des états financiers et reddition de comptes
- Paiement des legs, remise des biens, et transfert aux héritiers
- Mise en place de fiducies, le cas échéant

Fermeture administrative

- Obtention des quittances des légataires
- Fermeture du compte de succession



Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec nous

T 514 788-6485
Sans frais 1 800 291-0337

Lundi au jeudi, de 8 h à 20 h
Vendredi de 8 h à 17 h